

**VOS
PAPIERS
S'IL VOUS PLAÎT !**

**L'INCROYABLE QUOTIDIEN
DES GENDARMES**

Direction éditoriale : Stéphane Chabenat
Conception graphique et mise en pages : Nord Compo
Conception couverture : Thomas Hamel / 'Olo
Photographie de couverture : Olivier Schindler

 **Opportunéditions**

Les Éditions de l'Opportun
16, rue Dupetit-Thouars
75003 Paris
www.editionsopportun.com

CLÉMENT BRIGA

**VOS
PAPIERS
S'IL VOUS PLAÎT !**

**L'INCROYABLE QUOTIDIEN
DES GENDARMES**

À mon épouse et sa précieuse patience,
et à mes deux enfants.



AVANT-PROPOS

La Covid-19 m'avait contraint à quelques jours de télétravail, et le premier confinement s'est avéré être une période propice à la réflexion et au libre vagabondage de mon imagination. Ainsi est né Gus. S'il est le personnage principal de ce livre, il a aussi le bonheur d'être accompagné dans ses mésaventures par Jessie, sa compagne, et Fabien, son grand ami.

Gus est né pour anonymiser les protagonistes des différentes interventions relatées sur les réseaux sociaux. Ces histoires que vous allez lire sont toutes basées sur des faits réels et ne concernent jamais des affaires graves ou importantes. Si les missions de la gendarmerie sont diverses, elles sont aussi bien souvent difficiles. Par respect pour les victimes, aucun fait sensible n'a été traité avec humour et vous n'en trouverez pas dans ce livre.

Néanmoins, notre métier est fait de rencontres et de situations tantôt cocasses, tantôt désespérantes, tant

VOS PAPIERS S'IL VOUS PLAÎT !

l'homme a cette capacité à se compliquer la vie. Cette immersion par l'humour dans le quotidien du gendarme, je l'espère, vous divertira. Mais ce livre a aussi et surtout une vocation préventive, car la prévention par l'humour, ça marche !

Alors, bonne lecture, soyez prudents, respectez les règles et surtout n'oubliez pas ce slogan : « Fais pas ton Gus ! »



LE TRUISME PRÉVENTIF

.....

Le soleil brille en cette fin d'après-midi et Gus est d'humeur joyeuse, malgré ce confinement qui lui pourrit quand même un peu la vie. Le simple fait d'y penser le stresse. Il veut se détendre et décide donc de se rouler un petit joint avant de rentrer chez lui.

Entre deux villages, manque de chance, les gendarmes de la brigade motorisée réalisent un contrôle de vitesse. Mince, Gus a eu le pied un peu lourd... Il roule à 113 km/h au lieu de 80 km/h. Il fait donc profil bas.

« Bonjour messieurs, belle journée ! »

On ne sait jamais, en étant sympa, les gendarmes ne seront peut-être pas trop zélés... C'est mal connaître les motards, réputés pour être aussi souples que des rugby-mans sur une barre de pole dance. La constatation de l'infraction conduit au dépistage d'alcoolémie et de stupéfiants de Gus. Si le dépistage d'alcoolémie s'avère

VOS PAPIERS S'IL VOUS PLAÎT !

néгатif, celui pour les stupéfiants est, sans surprise, positif ! Le verdict est sans appel : notre infortuné conducteur se voit retirer sur-le-champ son permis de conduire et contraint sa mère à venir récupérer son véhicule.

Le retour du laboratoire de l'analyse toxicologique de Gus, qui arrive quelques jours plus tard, confirme sa consommation de stupéfiants. Mais ce n'est pas tout ! En consultant son casier judiciaire, magistrats et gendarmes se rendent compte qu'il a fait l'objet, en 2018, d'une condamnation pour récidive de conduite sous l'empire d'un état alcoolique... Gus est donc en récidive légale et l'immobilisation judiciaire de son véhicule est ordonnée par le magistrat. Lui, qui a répondu de ses actes devant la justice, a vu ce jour-là son véhicule partir sur un plateau.

Les gendarmes de la brigade motorisée, résolument optimistes, espèrent que cette fois-ci, Gus a compris que conduire alcoolisé ou sous l'emprise de stupéfiants est aussi dangereux qu'irresponsable. Vous dire que les accidents n'arrivent pas qu'aux autres et que parfois, certains y laissent malheureusement la vie, est un truisme dont je ne ferai pas l'économie. Car oui, le truisme est préventif !